Ouvert à tous les clubs de la FFACCC

Dimanche 23/04 : Arrivée à partir de 14h au camping Le nid du parc, 164 avenue des Nations 01330 Villars les Dombes. N 45° 59' 51''- E 5° 1' 51''18H30, apéritif d'accueil, et présentation du séjour. Nuit au camping.

Lundi 24/04 : Matinée libre, repas dans le C.C.14h00, visite du Parc des oiseaux (800m du camping à pied). Avec 3 000 oiseaux de 300 espèces différentes sur 35 hectares, le parc possède l'une des collections les plus importantes d'Europe. **Cheminez librement et observez les oiseaux** évoluer en toute liberté au sein de 24 espaces de vie à l'image des paysages du monde dans un écosystème en harmonie. **15h30 :** le temps fort de la journée au Parc : **le spectacle d'oiseaux en vol** (sous réserve des conditions météo). (attention les animaux ne sont pas admis dans le parc).
Nuit au camping.

Mardi 25/04 : 09h15, départ en autocar pour visite guidée du monastère Royal de BROU. Construit au XVIème siècle. La richesse des décors, des sculptures, des vitraux, des stalles, du jubé formant un exceptionnel ensemble artistique à l'aube de la Renaissance. 12h00, départ pour déjeuner à la Brasserie Le Verchère à Bourg-en-Bresse.

Menu Bressan
Salade de gésiers, poulet fermier à la crème, gratin de pommes de terre, fromage blanc ou fromage sec, dessert maison,1/4 de vin et café ....14h30, retour vers le camping à Villars les Dombes en autocar. Nuit au camping.

Mercredi 26/04 : 9h00, départ en autocar pour visiter les soieries BONNET à Jujurieux : une des plus grandes usines de tissage de soie d'Europe (Dior, Chanel). Visite guidée de l'atelier et visite libre des expositions. 12h00, départ en auto-car pour déjeuner au restaurant Le Panoramique situé sur les hauteurs de Cerdon.

Menu unique: Salade de la rivière, potence royale flambée servie avec sauces et des légumes(spécialité avec bœuf, volaille, magret de canard). Dessert du chef, 1⁄4 de vin et café..14h30, retour au car, pour une visite libre de la cuivrerie de CERDON. Immersion dans les secrets des ateliers et démonstrations de savoir-faire uniques. 17h00, retour vers le camping de VILLARS en autocar. Nuit au camping.

Jeudi 27/04 : 09h15, départ en autocar, pour visite guidée de Pérouges. Village médiéval du XIII siècle (attention ruelles en pavés). 12h30, retour vers le camping de Villars en autocar.Après-midi libre. Nuit au camping.

Vendredi 28/04 : départ en camping-car vers le camping du Vieux Moulin à Châtillon sur Chalaronne (environ 25mn). 13h45, départ du camping à pied. 14h, visite guidée de la cité médiévale de Châtillon sur Chalaronne. Nuit au camping.

Samedi 29/04 : Matin, promenade libre au marché de Châtillon. 12h00, repas au camping-car ou possibilité de manger au restaurant à Châtillon sur Chalaronne. Après-midi libre. 18h30, apéritif de fin de séjour. Nuit au camping.

Dimanche 30/04 : fin du séjour en matinée.

Ce prix comprend : 7 nuits au camping, 1 spectacle d'oiseaux, 4 visites guidées, 2 repas au restaurant, 4 allers-retours en autocar.
Nb de CC mini : 15 / maxi : 20.
Inscriptions et renseignements : Merci de retourner le contrat de vente rempli et signé, accompagné de votre chèque à l'ordre du CCC SUD avant le 24 mars 2023, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Mme ou Mr BENYAMINA-BRUN Noureddine,
452 rue de la Croix Colin, 01750 REPLONGES.
Portable : 06 77 62 44 39, mail : famillebenyamina@gmail.com

En cas d'annulation de la sortie votre chèque vous sera retourné ou détruit.

CONTRAT DE VENTE -CCCSUD-

A LA DECOUVERTE DES TRESORS DE L'AIN

Ouvert à tous les clubs de la FFACCC

Du 23 AU 30 AVRIL 2023

Nom : …….. Prénom : …… N° d'Adhérent : | | | | | |

Nom : …….. Prénom : …… Club : ……..

Nb.de personnes :…… Dont : …… Adulte(s) et … Enfant(s)(*moins de 12 ans*) / Première sortie : Non ☐ Oui ☐

Adresse : …… Code Postal : …….Ville : ……..

Tél. fixe : | | | | | | | | | | Portable : | | | | | | | | | |

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription nous indiquer votre e-mail :

E-mail : ……@…… ***joindre une enveloppe timbrée à votre adresse***

Longueur C.C. : …… Hauteur : ……Poids :…… **N°Immatriculation** :……Remorque : Oui ☐

Avez-vous un animal domestique : si oui, lequel…….. non O

Arrivez les vides et les pleins faits. Respectez l'heure d'ouverture de la sortie.

**** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'Immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.*	Prix / Pers.	Nb	Montant
A régler individuellement :			
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme. Pour 1 Camping-car avec 2 personnes à bord	572€		
Forfait comprenant toutes les prestations définies au programme. Pour 1 Camping-car avec 1 personne à bord	354€		

Bulletin à retourner
Bulletin à retourner
IMPERATIVEMENT
Avant le :24 Mars2023
Accompagné du règlement à l'ordre du Club :
Camping- Car Club Sud.
Nb de CC mini :15. /maxi : 20
Inscription et renseignement :
Mr / Mme BENYAMINA-BRUN Noureddine
Adresse : 452 Rue de la Croix Colin
CP : 01750 Ville : REPLONGES
Portable : 06 77 62 44 39
E-mail :famillebenyamina@gmail.com

Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musées et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires.

Ne sont pas inclus dans le prix : (*les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc.*)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Madame : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Autres personnes : NON ☐ OUI ☐ LESQUELLES : ……

Le……
À ……
Signature de l'adhérent

Je soussigné M ou Mme……agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 20 € de frais. Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :
*- Des conditions générales et particulières des conditions de vente, (**soit dans la publication du club définissant le programme**, ou au verso de ce document) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : **Entre 60 et 51 jours avant le départ 25% du prix du séjour, de 50 à 31 jours 50% du prix du séjour, de 30 à 15 jours 75% du prix du séjour, moins de15 jours avant le départ : 100% du prix.***
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
-L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
-Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association».

Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'AVEYRON. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC n°IMO75100284/ Assurance MACIF n° 15195976.

Le……
À ……
Signature du Club : BENYAMINA-BRUN
(Retourner un double au participant)